

La langue française et la langue allemande participent pleinement de la construction identitaire alsacienne. La culture bilingue alsacienne, sans cesse menacée par les vicissitudes de l'histoire, par les nationalismes et les intérêts dominants, doit être préservée et consolidée, en premier lieu par les Alsaciens eux-mêmes.

L'Alsace, entre trois langues et deux cultures

Pierre Klein

Pierre Klein est le président de la Société des amis de la culture bilingue en Alsace. Il est notamment l'auteur de *Langues d'Alsace* et de *Pourquoi les Alsaciens renoncent-ils à leur bilinguisme ?* Éd. Nord-Alsace, Haguenau, 2007.

La population alsacienne utilise aujourd'hui, à des degrés très divers, trois expressions linguistiques : le français, l'allemand dialectal d'Alsace (*elsasserditsch*) et l'allemand littéraire ou standard. L'allemand dialectal n'est pas une langue unifiée et codifiée, il vit dans la diversité, et c'est en cela qu'on peut parler à son sujet de *dialecte(s)* ; il s'agit d'une langue essentiellement parlée, qui possède néanmoins une littérature ; il se rattache à deux familles de dialectes allemands : alémaniques et franciques et il fait partie du domaine dialectal du haut allemand, dont est issu l'allemand standard. Ce dernier n'a jamais été une langue parlée en Alsace, c'est en tant que langue écrite et de culture qu'il est utilisé.

LE PASSÉ LOINTAIN

Il est peu probable qu'on sache un jour quelle(s) langue(s) a (ont) été parlée(s), entre les Vosges et la

Forêt-Noire, aux âges de la pierre et du bronze. Peut-être, parmi d'autres, le ligure ? À partir du VIII^e et surtout du IV^e siècle avant J.-C., des populations celtiques venant de la région du Danube s'installent dans la plaine du Rhin supérieur. C'est au cours du I^{er} siècle avant notre ère que des populations germaniques commencent à s'établir dans la région, suivies, à partir du milieu de ce même siècle, par des légions romaines. Et lorsque Jules César conquiert ce qui ne s'appelle pas encore l'Alsace, il y rencontre une population constituée d'une majorité de Celtes et d'une minorité de Germains. Cette population composite sera par la suite certainement moins « romanisée » que d'autres parce que située aux confins de l'Empire et parce que la présence romaine ne se manifeste dès lors pour l'essentiel que par des camps militaires.

Pendant plusieurs siècles cohabiteront ainsi sur ce territoire le latin, le celte et le germain, un

plurilinguisme qui prendra fin en même temps que l'Empire romain d'Occident. Le latin survivra néanmoins comme langue de culture jusqu'au XVIII^e siècle et comme langue de culte (catholique) jusqu'au milieu du XX^e.

L'ALSACE DE LANGUE ALLEMANDE

La langue allemande commence à s'établir dans la région avec l'arrivée des tribus alémaniques et franques. Ce peuplement et la mutation linguistique s'effectuent entre le IV^e et le IX^e siècle, la frontière linguistique entre les parlers germaniques et les parlers romans se précisant au VI^e siècle. La population indigène, celle supposée être restée sur place, devenue très minoritaire, adopte la langue des nouveaux arrivants. L'Alsace est désormais pour l'essentiel un pays de langue allemande. Et, au cours des siècles à venir, cette région participera pleinement à la vie et à l'évolution de la langue et de la culture allemandes, au-delà même de son annexion à la France en 1648, leur apportant à plusieurs reprises une contribution majeure et déterminante, à commencer par celle des moines traducteurs de Wissembourg et de Murbach (aux VIII^e et IX^e siècles).

Du X^e au XIV^e siècle, plusieurs faits nouveaux apparaissent : les dialectes allemands d'Alsace se fixent dans une forme et un espace qui, depuis lors, n'ont guère varié ; l'allemand écrit acquiert dès le XIII^e siècle, avec une rapidité inégalée ailleurs, une prédominance sur le latin dans les chancelleries, il devient langue officielle ; ce même allemand pénètre dans la littérature, l'historiographie,



Heinrich VI, empereur du Saint-Empire Romain Germanique, et *Minnesang* (Codex Manesse, vers 1300)

la philosophie, la poésie et l'enseignement, il devient langue de culture ; les poètes alsaciens adoptent – comme les autres *Minnesänger* d'Allemagne – la norme classique, la langue de la poésie courtoise allemande ; les premières écoles élémentaires enseignant l'écriture et la lecture en langue allemande apparaissent dès le XIV^e siècle, toutes les localités importantes en possèdent une, voire plusieurs ; on assiste également à l'éclosion des patronymes de consonance allemande. Cependant l'influence de la langue et de la culture françaises continue à se faire sentir au sein des élites sociales et intellectuelles.

Les XV^e et XVI^e siècles – la période de la Renaissance et de la Réforme – voient le développement de l'humanisme mais aussi de l'imprimerie et de leurs conséquences



La Bible de Luther, gravure de Lucas Cranach le jeune, 1541.

linguistiques. L'enseignement de l'allemand se généralise. Chaque bourg possède désormais son école élémentaire allemande, sa *Teutsche Schul*. L'écriture de l'allemand n'est pas encore unifiée mais l'imprimerie et la Réforme vont y pourvoir et l'allemand écrit sur les bords du Rhin supérieur est en passe de devenir la langue écrite commune à l'ensemble de la *Teutonia*. Et finalement c'est à la bible de Luther que reviendra le rôle de grand unificateur linguistique : à partir de 1530, l'Alsace, au même titre que les autres pays ou régions de langue allemande, adopte la nouvelle norme linguistique allemande (ou *koinè*).

Participant pleinement à ces mouvements, y jouant même un rôle de premier plan, l'Alsace consolide finalement sa situation dans la communauté linguistique et culturelle allemande. Et, d'un point de vue linguistique, au moment de

son annexion à la France, rien ne la distingue d'autres pays ou régions germanophones. C'est bien une région et une population allemandes de langue et de culture qui vont progressivement devenir français après les traités de Westphalie de 1648.

LES PREMIERS PAS DE L'ALSACE FRANÇAISE

L'annexion de l'Alsace à la France, à partir de cette date, ne modifie pas dans l'immédiat sa situation linguistique, et cela même si un arrêt du 30 janvier 1685, ordonnant l'usage du français dans les actes publics, en fait la langue officielle. Cela n'empêche nullement l'intendant Colbert de Croissy d'apprendre alors l'allemand « pour pénétrer l'esprit alsacien ». Une certaine tolérance linguistique s'installe et il est même remarquable que Louis XIV ait favorisé le repeuplement de l'Alsace, qui avait perdu près de la moitié de sa population pendant la guerre de Trente ans (1618-1648), en y transplantant des populations germanophones venues de Bavière, de Suisse et d'Autriche.

Le nombre croissant de fonctionnaires civils et ecclésiastiques, de militaires, de huguenots et de commerçants arrivés de « vieille France » contribue à diffuser la langue du roi mais, rapporte l'intendant de La Grange, « la langue commune de la province est l'allemand ». Les écoles élémentaires sont toujours des écoles de langue allemande et la situation n'est pas différente dans le secondaire. Le personnel enseignant y est souvent lui-même allemand. Seuls les collèges de Jésuites de

AUTRES LANGUES D'ALSACE

Les parlers romans

Le lorrain et le welch, dialectes romans de la langue d'oïl, ont été présents tout au long de l'histoire de l'Alsace sur le versant oriental des Vosges, dans les vallées de la Bruche, de Villé et d'Orbey. Les locuteurs de ces dialectes pourraient être les descendants de la population indigène ayant linguistiquement survécu dans certaines vallées vosgiennes à l'établissement des populations germaniques des IV^e, V^e et VI^e siècles. Mais ils proviennent aussi d'une immigration lorraine, déjà avant la guerre de Trente ans, mais surtout après celle-ci.

Le franc-comtois, dialecte roman de la langue d'oïl, a été présent au Sud de l'actuel département du Haut-Rhin dans l'enclave d'Éteimbes, Bellemagny et Saint-Cosme, dans l'enclave de Chavannes, Montreux-Vieux, Montreux-Jeune, Valdieu, Lutran, Romagny et Magny et dans l'enclave de Levoncourt et Courtavon.

Gardant très peu de locuteurs, le lorrain et le franc-comtois sont aujourd'hui très fortement menacés dans leur existence même.

Le yiddish

Il s'agit d'une forme d'allemand propre aux populations juives ashkénazes, principalement parlée, mais qui a connu et connaît encore une abondante littérature et qui est constituée de nombreux dialectes unis, précisément, par l'écrit. Le yiddish apparaît vers le XI^e siècle dans la vallée du Rhin, vers le XIII^e siècle en Europe centrale et orientale, à partir du XVI^e siècle en Hollande et en Italie, plus tard encore en France. Le dernier conflit mondial a lourdement contribué à la quasi-disparition du yiddish des pays de langue allemande, y compris l'Alsace. En Alsace, il existait une forme particulière de yiddish, l'*Elsasserjiddisch*, le judéo-alsacien, qu'on retrouve dans de nombreuses expressions dialectales alsaciennes : baffre (manger), dockes (le derrière), bajes (maison), maschuke (débile), schlàmàssel (désordre)...

Le Mänisch

Les parlers tziganes sont des parlers indo-européens issus du sanscrit, fortement influencés par les parlers des régions d'adoption. Ainsi le romani alsacien ou Mänisch est-il très fortement doté d'éléments provenant de l'allemand dialectal alsacien ou de l'allemand standard. Les Tziganes ont fait leur apparition dans la région au début du XV^e siècle. Ne se laissant pas assimiler, ils deviendront néanmoins tous bilingues, voire trilingues.

Les langues issues de l'immigration récente

L'Alsace est traditionnellement une terre d'immigration. Des populations venues de toute l'Europe se sont par le passé installées dans la région, surtout après la guerre de Trente ans : des Français, des Lorrains, des Suisses, des Autrichiens et plus tard des Allemands, des Polonais, des Italiens, des Portugais, des Espagnols... Les locuteurs définitivement établis ont été assimilés au fil du temps, devenant souvent bilingues français-allemand. Aujourd'hui les populations étrangères installées en Alsace sont principalement d'origine turque et kurde, algérienne (berbère et arabe), marocaine (berbère et arabe), portugaise (portugais et galicien). Une enquête menée auprès des élèves du Lycée André Siegfried de Haguenau, au cours des années 90, a montré qu'une bonne douzaine de langues minoritaires étaient présentes dans l'établissement.

Strasbourg et de Molsheim pratiquent un enseignement bilingue. Les actes administratifs, les papiers de famille continuent à être rédigés en allemand. Les arts et traditions populaires sont codifiés dans la même langue. Le théâtre allemand, qui jusqu'à la fin du ^{xvii}^e siècle était le seul, n'est pas sérieusement concurrencé par le théâtre français, qui reste un théâtre de garnison. Les journaux sont presque tous imprimés en allemand, quelques feuilles bilingues essaient de paraître, mais sans grand succès.

On peut résumer ainsi la situation à la veille de la Révolution : les immigrés de « l'intérieur » parlent le français et ignorent l'allemand, les masses populaires parlent l'allemand et ignorent le français, la noblesse et la haute bourgeoisie parlent le français, mais savent encore l'allemand, la bourgeoisie moyenne parle l'allemand mais sait déjà le français.

LES PROGRÈS DE LA FRANCISATION

La Révolution entreprend une politique radicale de dégermanisation de l'Alsace mais les moyens engagés ne sont pas à la hauteur de cette idéologie. Sous l'Empire, on parvient à un certain équilibre linguistique. Si l'allemand demeure l'unique langue d'enseignement à l'école élémentaire et la langue dominante dans la vie culturelle, sociale et spirituelle, le français se trouve renforcé dans sa fonction de langue officielle, nationale et de culture. En 1833, il devient matière d'enseignement à l'école primaire et, à partir des années 1850, il est introduit comme langue formelle d'enseignement, l'allemand devenant à son tour matière d'enseignement,

d'une durée quotidienne d'une demi-heure en principe mais souvent bien plus longue. Progressivement, le français élargit sa base au détriment de l'allemand, qui garde néanmoins une place, même si elle est de plus en plus partagée, dans la presse, les cultes, les actes publics, les papiers de famille, la littérature, les sciences, au théâtre, dans les arts et traditions populaires.

À la fin de la première époque française de l'Alsace, en 1870, la haute bourgeoisie est francisée, la bourgeoisie moyenne et les intellectuels connaissent les deux langues, française et allemande, mais la grande masse demeure monolingue germanophone, même si elle possède quelques bribes de français. En fait, ne maîtrisent bien le français que ceux qui ont suivi un enseignement secondaire et les « Français de l'intérieur » installés en Alsace, c'est-à-dire moins de dix pour cent de la population. Le français est ainsi une langue de classe, de la classe privilégiée. Des revendications en faveur du bilinguisme et de la double culture commencent à se faire jour mais plus à une échelle individuelle que collective. En 1870, la frontière linguistique reste somme toute pour l'essentiel inchangée.

LA DEUXIÈME PÉRIODE ALLEMANDE (1870-1918)

Après la cession de l'Alsace à l'Empire allemand, la langue allemande (re)devient langue officielle et scolaire. Une bonne partie des éléments les plus francisés quitte l'Alsace dès la fin de la guerre. Sur le plan linguistique, cette deuxième période allemande se caractérise, pour

la très grande majorité des Alsaciens, à la fois par un approfondissement de la connaissance de l'allemand, un élargissement de son emploi, une re-vivification et un raffermissement des dialectes. Les générations d'Alsaciens qui ont vécu cette période sont non seulement capables de s'exprimer en « bon allemand » mais, de plus, ils maîtrisent parfaitement leurs dialectes, avec lesquels ils sont capables de prendre part à n'importe quel dialogue, quel qu'en soit le niveau. Sans doute est-ce du fait que l'allemand, langue de culture de référence, langue mère des dialectes, jouait à nouveau son rôle nourricier.

Le français reste néanmoins enseigné prioritairement dans les villages francophones. Il est utilisé dans certains journaux et conserve, voire élargit sa place dans la vie culturelle et auprès des couches sociales favorisées, dont il est devenu une sorte de « haut-allemand » pour les relations privées et de salon. Un certain bilinguisme de classe se maintient donc durant cette période. Cependant la langue française n'est véritablement bien maîtrisée que par moins de cinq pour cent de la population à la fin de la Première Guerre mondiale.

LA DEUXIÈME PÉRIODE FRANÇAISE (1918-1940)

Après le retour à la France en 1918, la cause linguistique alsacienne connaît un nouveau renversement en faveur du français, du moins en ce qui concerne la langue officielle et la langue de l'enseignement. La population « vieille-allemande » est expulsée. Le français est (ré)introduit comme langue à usage collectif,



Plaque de rue à Erstein (Bas-Rhin)

PHOTO HERINSTEIN

langue officielle et langue nationale. L'allemand est rejeté de l'école. Il se maintient cependant par la force des choses sur le terrain économique, social, culturel et cultuel. Il est réhabilité dans l'enseignement à partir de 1927, avec la mise en place d'un relatif bilinguisme scolaire. Il reste très présent dans les médias (la presse, la radio, le cinéma...) et, plus généralement, dans tout ce qui relève de l'écrit. Mais on constate un réel progrès de la langue française, devenue prégnante et possédée, plus ou moins bien, par près de la moitié de la population en 1939. Le bilinguisme progresse, lui aussi.

LA TROISIÈME PÉRIODE ALLEMANDE (1940-1944)

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Alsace est à nouveau annexée, de facto, par l'Allemagne. Une politique de défrancisation brutale est introduite : l'usage du français est combattu à tous les niveaux de la société, y compris au niveau privé. L'allemand domine, mais c'est l'allemand employé par un régime totalitaire et raciste, l'allemand du *Deutschtum*, du *Blut und Boden*, de l'*Umschulung*, de l'incorporation de force, de la *Gleichschaltung*,

d'Auschwitz et de Buchenwald, et tout cela ne manque pas de marquer les esprits, de provoquer une aversion contre tout ce qui est allemand – c'est-à-dire aussi contre une part de soi-même – de compromettre pour l'avenir l'image de l'Allemagne et, par amalgame, celle de la langue allemande.

LA TROISIÈME PÉRIODE FRANÇAISE (DEPUIS 1945)

En 1945, le français est à nouveau réintroduit comme langue officielle et nationale et comme unique langue d'enseignement à l'école primaire. Pour la première fois de son histoire, l'allemand en est complètement exclu. L'option du bilinguisme est à nouveau rejetée. Le français bénéficie par son environnement politique et psychologique d'un véritable tropisme mais l'allemand subit pendant plusieurs décennies de nombreux interdits, non seulement à l'école primaire, mais également dans la vie politique, dans les médias, dans la vie sociale et culturelle. Ces interdits sont en grande partie la cause de son déclin, tant quantitatif que qualitatif (qu'il s'agisse des dialectes mais aussi de l'allemand standard).

La situation linguistique actuelle (disons : depuis les années 60) se caractérise par :

- les énormes progrès au niveau de la connaissance et de l'emploi de la langue française, langue officielle et langue nationale, devenue une langue populaire (à partir du milieu du xx^e siècle) et, de plus en plus, la langue maternelle de nombreux Alsaciens (sans doute déjà pour plus de soixante pour cent d'entre eux).

- une nette régression sociale, quantitative et qualitative, des dialectes. L'allemand dialectal d'Alsace, confiné dans le strict cadre familial, est exclu de la vie publique et officielle. Près de quarante pour cent des Alsaciens le connaissent encore, plus ou moins bien, mais il est ignoré par les trois quarts des jeunes et par la quasi totalité des enfants des classes maternelles ;

- une relégation de l'allemand standard au rang de langue étrangère, bien qu'il soit encore couramment en usage au sein des anciennes générations. Il est imparfaitement maîtrisé par la moitié de la population, il n'est utilisé que très partiellement dans la presse régionale, pour les cultes et les campagnes électorales, dans le monde économique et du travail ; son usage dépend en fait étroitement de l'intervention des médias (télé, radio, presse) germanophones étrangers (allemands, suisses...). À partir des années 1970, son enseignement a toutefois été réintroduit dans le primaire et des classes maternelles et primaires bilingues ont été ouvertes au cours des années 1990, dix pour cent de la population scolaire en profitant actuellement ;

- une présence grandissante des langues issues de l'immigration (berbère, arabe, turque, kurde...), mais dont l'avenir pourrait bien ressembler à celui qui semble réservé aux dialectes régionaux.

La situation linguistique alsacienne est donc aujourd'hui des plus complexes et surtout des plus préoccupantes pour qui nourrit l'ambition d'un avenir alsacien pour le moins bilingue. ☉